



MEUSE TOUR 2017 REGLEMENT ET INSCRIPTION

LE MEUSE TOUR EN RESUME

L'Union d'Associations Les Amplifiés réitère le Meuse Tour en 2017 pour sa neuvième édition. Cet Union d'Associations est constituée de 4 associations qui œuvrent chacune dans le domaine des musiques actuelles en Meuse : MJC du Verdunois (Belleville sur Meuse), Exhort (Bar le Duc), l'Art ou l'Etre (Void Vacon) et Troglo'zik (Commercy). Le Meuse Tour est un dispositif de repérage et de soutien à la « pratique amateur » en matière de musiques actuelles.

L'appel à candidature permettra à 4 groupes amateurs issus de la **Région Grand Est** d'être repérés, de se produire sur scène et de bénéficier de diverses formes d'accompagnements, de soutien et d'aide à la diffusion.

Les concerts se dérouleront **vendredi 7 avril** salle des Roises à Commercy et **samedi 8 avril** à la Grange théâtre à Lachaussée. Les 4 groupes participants profiteront durant ces deux jours de sessions de formation et d'ateliers pratiques sur les thèmes suivants : technique, communication, droits d'auteurs, structuration associative.

L'action se déroule en 4 phases :

- 1- Phase de présélection sur écoute
- 2- Phase d'identification des besoins lors des soirées de concert sur scène
- 3- Qualification des besoins et de la forme d'accompagnement la plus adaptée à chaque groupe
- 4- Une journée d'ateliers et de formations pour tous les participants qui se déroulera dimanche 9 avril 2017.

Les 4 groupes repérés bénéficieront de temps d'échanges avec des professionnels de la musique, de formations et d'ateliers thématiques. Enfin, les groupes gagneront un prix « coup de pouce » proposé par le comité d'écoute Les Amplifiés (composé du collectif et de ses partenaires) en fonction du projet et des besoins du groupe (diffusion, enregistrement, accompagnement artistique...).

L'objectif poursuivi est l'accompagnement et le soutien des groupes amateurs. C'est pourquoi l'Union d'Associations Les Amplifiés propose ici un package complet allant du repérage à la diffusion en passant par la formation.

REGLEMENT MEUSE TOUR 2017

Article 1 | Critères d'éligibilité

- La sélection est régionale. Chaque groupe devra justifier de son appartenance à la Région Grand Est par son adresse postale.
- La sélection a pour vocation de repérer et d'accompagner les formations musicales AMATEURS. Seules les candidatures des groupes amateurs seront considérées comme valables et doivent pouvoir tirer profit de l'accompagnement proposé dans le cadre du Meuse Tour. Les participants mineurs devront fournir une autorisation parentale (cf. formulaire), leur permettant de participer au projet. Chaque groupe devra désigner un représentant qui sera l'interlocuteur privilégié des organisateurs.
- La sélection concerne des groupes auteurs compositeurs et interprètes de leurs propres titres originaux. Aucune reprise ne sera prise en compte dans les écoutes. Ceci étant, il n'est pas interdit aux groupes de reprendre un titre ou deux durant les concerts.
- Le soutien à la pratique amateur du Meuse Tour comprend plusieurs étapes. Les groupes retenus doivent adhérer à l'ensemble de l'action, à savoir:
 - Repérage (inscription - sélection)
 - Prestation sur scène
 - Bilan et évaluation des besoins
 - Proposition d'un prix « coup de pouce » adapté
 - Participation à la Journée d'échange / ateliers thématiques

En effet, les groupes sélectionnés accèdent à un package complet – live, formations, rencontre avec des professionnels de la musique, bilans-conseils individualisés. Il ne s'agit pas d'options à choisir mais d'actions complémentaires, auxquelles il convient de prendre part dans leur ensemble.

- Le jury se réserve la possibilité de refuser tout groupe ne remplissant pas ces critères d'éligibilité obligatoires.

A NOTER ...

Le comité d'écoute se réserve le droit de refuser les groupes comptant parmi leurs membres des professionnels du spectacle, intermittents notamment.

Article 2 | Appel à candidatures

La période de dépôt des candidatures est ouverte du 25 novembre 2016 au 20 janvier 2017:

- par voie postale : fin des candidatures le 20 janvier 2017 [minuit, cachet de la poste

Faisant foi]

- par mail : fin des candidatures fin des candidatures le 20 janvier 2017 [clôture de la Boite mail à minuit]

Dépôt des dossiers:

Par mail à l'adresse : contact@lesamplifies.com

Par courrier à l'adresse suivante :

Candidature Meuse Tour 2017
A l'attention de Mathilde Banon
MJC du Verdunois
2, Place André Maginot
55430 Belleville sur Meuse

Pour toute information : Mathilde Banon / 03.29.84.43.47 / contact@lesamplifies.com

Composition du dossier de candidature:

- 1 fiche de renseignement renseignée et signée
- 1 enregistrement tout support de minimum 3 titres [CD, lien soundcloud ou bandcamp, MP3]
- 1 biographie du groupe
- 1 photo
- le présent règlement daté, signé par le représentant du groupe
- l' (les) autorisation(s) parentale(s), si nécessaire

Tout dossier incomplet ou déposé au-delà de la date butoir (voie postale et mail) sera rejeté sans que la responsabilité du collectif organisateur ne puisse être engagée.

Article 3 | Composition du comité d'écoute

Le comité d'écoute est composé des membres de l'Union d'Associations Les Amplifiés : MJC du Verdunois, EXHORT, l'Art ou l'Etre, Troglo'zik. Pendant les concerts, ce comité sera complété par les partenaires du Meuse Tour.

Article 4 | Critères de sélection du comité d'écoute

Critères retenus pour les présélections sur écoute:

- musicalité
- univers | identité
- exécution | interprétation

Une attention particulière sera également portée aux projets et aux attentes du groupe vis-à-vis du dispositif. Merci donc de les détailler dans la fiche de renseignement qui suit ce règlement.

Critères retenus pour les sélections sur scène:

- exécution scénique
- qualité du jeu
- musicalité | interprétation
- impact sur le public

Démarche du comité d'écoute:

Il ne s'agit pas de déterminer une notation mais de repérer les points forts et les points faibles pour fournir à chaque groupe un bilan qualitatif pouvant poser les bases d'une réflexion sur le projet du groupe et les pistes éventuelles futures à explorer en matière de soutien et d'accompagnement. L'objectif étant de définir avec le groupe les besoins prioritaires et spécifiques à chacun.

Article 5 | Présélections sur écoute | informations pratiques

A l'issue de l'appel à candidatures, le comité d'écoute présélectionnera 4 groupes à partir des supports fournis qui se produiront lors des 2 concerts. La sélection, les dates des concerts ainsi

que les instructions techniques seront communiqués aux groupes sélectionnés après le comité d'écoute soit début février 2017.

Article 6 | Conditions techniques

Dans un souci d'équité, les conditions techniques d'accueil, de scène, de son et de lumière seront les mêmes pour les deux concerts. Tous les groupes joueront sur le même backline commun, à savoir:

- 1 batterie droitier 4 fûts fixes, 4 pieds cymbales
- 1 ampli basse (corps et tête)
- 1 ampli guitare (corps et tête)
- 1 ampli guitare (corps et tête)

Tous les groupes joueront sous le même plan de feu (lumière), commun et fixe et disposeront d'un maximum de 4 circuits de retours indépendants. Le technicien Nicolas Gardel (coordonnées : nicolas.gardel@gmail.com) enverra par mail au responsable de chaque groupe une fiche technique « TYPE » en amont des concerts. Chaque groupe devra la remplir et la renvoyer par mail au même technicien. NB : Il est impératif que les fiches techniques soient à jour et qu'aucune modification n'intervienne le jour du live.

Timing des balances:

Chaque groupe dispose d'une heure tout compris (installation, réglages, filage, conseils scéniques, retours, etc.). Idéalement, l'installation dure 10 minutes, la balance dure 40 minutes maxi, la désinstallation prend enfin 10 minutes. Chaque groupe a la possibilité de fournir du matériel supplémentaire nécessaire à l'exécution de sa prestation, dans la mesure où la demande a été impérativement mentionnée et validée sur la fiche d'inscription.

Timing des concerts:

Chaque groupe dispose d'un changement de plateau de 10 minutes et d'un set de 40 minutes maximum (30 minutes minimum). Attention, les temps indiqués ci-dessus seront intégralement respectés. Chaque groupe s'engage à respecter impérativement ces horaires.

Article 7 | Enregistrement live

L'ensemble des prestations live sera intégralement enregistré sur support numérique et sera remis, sous forme de fichier audio, à chaque groupe à l'issue de chaque soirée.

Article 8 | Accueil des groupes

L'accueil des groupes se fait à 13h précises, le jour de chaque concert, par le régisseur qui fournira :

- les PASS de la soirée
- les tickets boissons [3/pers]
- les tickets repas [1/pers]
- les invitations [1/pers] par membre du groupe.

C'est l'occasion d'un briefing rapide sur le déroulement des balances et de la journée. Le repas du soir est pris collectivement entre 19h et 20h. Si besoin, n'oubliez pas de nous prévenir des éventuels régimes spécifiques sur la fiche technique.

Article 9 | Journée d'échange | bilan

En s'inscrivant au Meuse Tour, le groupe s'engage à participer dimanche 9 avril 2017 à une journée d'échange et d'ateliers pratiques organisée, dans la foulée du concert de la veille, à la Grange théâtre à Lachaussée. Un bilan personnalisé (ainsi que le prix "coup de pouce") sera remis à chaque groupe ce jour-là. Il définira la suite de l'accompagnement en fonction du

déroulement du live, des balances, des objectifs et besoins de chacun. Toutes les informations pratiques relatives à cette journée vous seront transmises ultérieurement.

Article 11 | Prix « coup de pouce » décernés

Chacun des 4 groupes participants se verra remettre un prix « coup de pouce » par les partenaires de l'Union d'Associations Les Amplifiés. Encore une fois, il ne s'agit pas d'un tremplin avec un prix unique à gagner. Il s'agit là de permettre la diffusion, la structuration des groupes de pratiques amateurs.

Article 12 | Engagements et responsabilités

L'Union d'Associations Les Amplifiés s'engage à fournir les prestations présentées ci-dessus en matière d'organisation, de logistique, de matériel mis à disposition, de matériel son et lumière ; L'Union d'Associations Les Amplifiés est responsable en matière de sécurité électrique (installation de son et lumières) ; Le groupe participant s'engage à respecter le présent règlement et le calendrier fixé; Le groupe participant s'engage à produire une prestation scénique dans les conditions évoquées ci-dessus et à respecter le matériel mis à disposition ; La prestation de chaque groupe sélectionné ne donnera lieu à aucune rémunération. Néanmoins, un défraîtement kilométrique forfaitaire pourra être pris en charge pour les deux concerts.

Article 13 | Exclusion de Responsabilité

L'Union d'Associations Les Amplifiés ne pourra être tenue pour responsable si, pour des raisons indépendantes de sa volonté, les sélections sont partiellement ou totalement modifiées, reportées ou annulées.

Article 14 | Loi Informatique et Libertés

En application de la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, dans l'hypothèse où un fichier informatique contenant des informations relatives aux groupes participants serait constitué, chaque groupe ou représentant de ce groupe, conserve un droit d'accès, de modification et de retrait des informations le concernant.

RAPPEL DU CALENDRIER

Appel à candidatures : du 25 novembre 2016 au 20 janvier 2017

Comité d'écoute et sélection : dimanche 5 février 2017

Prestations sur scène : vendredi 8 avril & samedi 9 avril 2017

Journée d'échange : dimanche 9 avril 2017

Union d'Associations les Amplifiés
37 rue Alphonse Verneau
55200 Commercy
www.lesamplifies.com

FICHE INSCRIPTION GROUPE
A compléter et à renvoyer avant le 20/01/17**MEUSE TOUR 2017 |**
contact@lesamplifies.com

Nom du groupe :

Membres du groupe [nom | prénom | instrument | âge | Statut du musicien] :

Contact / responsable du groupe :

Nom | Prénom | Tel | Mail : merci d'indiquer les coordonnées d'une personne joignable, qui lit ses mails et répond au téléphone.

Adresse site web | Soundcloud | Bandcamp :

Année de création :

Nombre de concerts effectués :

Actualité / Concerts à venir :

Avez-vous une structure juridique : OUI NON

Si oui, merci d'indiquer son contact :

Particularités du groupe (matériel, installation, autre)**Esthétique musicale :**

- Rock soft, pop,...
- Rock radical (Heavy rock, Metal, Punk)
- Ragga, Reggae, Ska
- Chanson Française
- Rap | Hip Hop
- Traditionnel et Musiques du Monde
- Blues, Jazz, Soul, Funk
- Musiques électroniques
- Autre :

Adresse Postale :**Pièces jointes au dossier :**
[Merci de cocher]

- Maquette
- Bio
- Photo
- Autre

Besoins en Formations | accompagnement

[Merci de cocher par ordre de priorité]

- Technique
- Artistique
- Structuration
- Communication
- Environnement des musiques actuelles

Priorités, objectifs, souhaits pour l'avenir :**Attentes vis-à-vis du Meuse Tour :**Le groupe, , et son représentant, s'engagent à participer à l'opération **Meuse Tour 2017** tel qu'explicité dans les articles ci-dessus.

Date :

Signature du représentant du groupe :